



J PERRAGUIN A 19/04/09,

Commission BMX

PROCES VERBAL D' HOMOLOGATION REGIONALE D'UNE PISTE de BMX

Nom du Club et adresse du siège:

Tél : Fax : Email :@.....

Nom du Président du Club : Adresse : Tél :

Lieu d'implantation de la piste :

- ✓ Date de la première visite :
- ✓ Date de la deuxième visite :
- ✓ Référence du rapport de visite (AA/MM/JJ N° HR...) :

La piste de BMX référencée ci-dessus est considérée homologuée (conformité réglementaire de la piste).

	Président du Club	Président de la CR ou son représentant
Date		
Signature		

Fait en 4 exemplaires ; l'original est conservé au siège du Comité régional,
 1 ex au Maire de la commune,
 1 ex au Président du club,
 1 ex au Comité départemental .